

Le culte de Marie Madeleine en Occident des origines à la fin du moyen âge

Culte

« En Occident, la liturgie ancienne reste muette au sujet de la sainte pendant les premiers siècles de l'Église »1. « Le culte de sainte Marie Madeleine est typiquement médiéval. L'antiquité ne le connaît pas. Même en Orient ce que nous en savons est insignifiant. Les sœurs de Lazare sont vénérées à Béthanie au IV^e siècle. A Ephèse, au VI^e siècle, apparaît le culte de la Madeleine. Vers la fin du même siècle, sous le couvert de Marthe et de Marie, le germe en est déposé, en Occident, dans le martyrologe hiéronymien »2. Grégoire de Tours (VI^e siècle) connaît le sanctuaire d'Ephèse3. Corps de Madeleine transféré à Constantinople (fin IX^e siècle)4.

Martyrologe hiéronymien (Haute-Italie, 1^{ère} moitié du V^e siècle), augmenté d'additions gallicanes à Auxerre (dernières années du VI^e siècle) parle des saintes Sœurs de Béthanie Marthe et Marie (au 19/1) ; cette date est sans doute liée à une confusion avec les saints Marius & Marthe et leurs enfants, martyrs5.

« Vers 720 Bède le Vénérable introduit dans son martyrologe la mention de la Madeleine au 22 juillet ; de là elle se répand dans les autres martyrologes. Au cours du IX^e siècle apparaissent, dans les sacramentaires, les premières prières en son honneur. Au Xe siècle seulement, j'ai relevé les indices d'un culte nettement localisé, dans des sanctuaires déterminés, autour de reliques »6. La date du 22/7 vient des livres liturgiques grecs (concordance entre le synaxaire de Constantinople et le martyrologe de Bède)7. Le martyrologe d'Adon de Vienne (875) est le premier à identifier celle qui avait les 7 démons et celle à qui Jésus apparut au matin de Pâques8.

Au X^e siècle, « aucune mention de sanctuaires ou de reliques ne vient de France, mais elles concernent des lieux de culte anglais ou germaniques »9. « Aucun sanctuaire d'Occident ne peut prétendre à l'honneur d'avoir été le lieu d'origine de la fête du natale de la Madeleine : les sanctuaires anciens sont inauthentiques, les vrais sont beaucoup trop récents. [...] Le natale de la sainte est d'importation byzantine »10.

« La plus ancienne mention d'un sanctuaire français de la Madeleine paraît provenir de Verdun » (une église commencée en 1024 et consacrée en 1049 par Léon IX)11. Puis Bayeux (1027), Reims (<1034-1043>), Cohémon dans le Maine (c.1040), Besançon (consacrée en 1050)12' « Il est impossible que Vézelay ait donné le branle au courant français de la dévotion magdalénienne »13 : c'est sans doute Verdun, influencé par l'Allemagne14.

La Sainte-Baume

« Le premier des chroniqueurs qui ait rapporté la découverte [des reliques de Madeleine à Saint-Maximin en 1279] // semble être le Frère Mineur Salimbene de Adam » dont les Chronica sont à peu près contemporains des événements1. C'est Jean Gobi l'Ancien (3^eme prieur dominicain de Saint-Maximin 1304-1326) qui « donna au culte provençal de la Madeleine une impulsion définitive »2. Il n'y a pas eu de pèlerinages magdaléniens à la Sainte-Baume aux IX^e et X^e siècles3.

« Le martyrologe d'Arles-Toulon copié vers 1140 ne mentionne sainte Marie Madeleine au 22 juillet que dans les termes traditionnels de la recension adonienne, sans aucune allusion à l'apostolat de la sainte en Provence »4. Madeleine est à la fois celle dont on a expulsé 7 démons, la s'ur de Lazare et celle à qui apparut le Ressuscité, et c'est tout5 ; rien non plus sur une vie provençale de Lazare ou Marthe ; seule une addition du XV^e siècle fait venir Marthe à Tarascon et Lazare à Marseille6.

Tombeaux de Madeleine, Maximin, Sidoine et Marcelle dans la crypte de la basilique Saint-Maximin : « n'ont été considérés explicitement comme lieux de sépulture de la Madeleine et d'autres saints qu'à partir du moyen âge. [...] En lui-même cependant, le monument de Saint-Maximin n'est autre chose qu'une chapelle funéraire de quelque riche famille chrétienne à l'époque gallo-romaine ou mérovingienne »7. « Un billet [donné] pour un authentique de reliques rédigé entre 706 et 716 et qui a été trouvé en 1279 dans le sarcophage dit de saint Sidoine en même temps que le corps de sainte Marie Madeleine » n'est qu'une « preuve du culte magdalénien à Saint-Maximin à l'époque mérovingienne »8.

Lettre (c.1070 pour J.H. Albanès, éditeur du Gallia christiana novissima) de Rostan de Fos archevêque d'Aix-en-Provence (1056-1082) parle de saint Lazare (le ressuscité, devenu premier évêque de Marseille) ; de saint

Maximin (un des 72 disciples, devenu premier évêque d'Aix) et de sainte Madeleine (la pénitente) dont l'Eglise d'Aix garde les tombeaux⁹. On prétend donc que les reliques sont à Aix et nullement à La Sainte-Baume : « jusqu'au milieu du XIIIe siècle on ne semble pas avoir soupçonné en Provence la présence du corps de la sainte à Saint-Maximin »¹⁰. La Lettre est « inauthentique »¹¹ ; il faut attendre une bulle de Pascal II (1102) qui « sanctionne le culte naissant » pour que se développe l'idée d'un apostolat provençal de Madeleine et Maximin, et soit rédigée, sans doute sous l'archevêque Gui de Fos (1186-1212) la fameuse « fausse charte »¹². « On peut donc penser qu'entre 1195 et 1205 l'archevêque et les chanoines d'Aix, en réponse aux prétentions vézeliennes, ont revendiqué pour leur ville, à la fois l'honneur d'avoir été évangélisée au Ier siècle par Madeleine et Maximin, et le privilège de posséder leurs tombeaux »¹³.

Vézelay

Abbaye fondée sous le patronage de la Vierge Marie c.8591 ; on y ajoute le nom de Madeleine en 10502, sûrement sous l'impulsion de l'abbé Geoffroi (1037-1052) en lien aussi bien avec l'archevêque de Besançon qu'avec l'évêque de Verdun, tous deux constructeurs d'une église Sainte-Madeleine chez eux³.

Corps de Madeleine emmené de la région d'Aix-en-Provence jusqu'à Vézelay « un 19 mars, en 749 disent les hagiographes, en 745, selon les annalistes »⁴

Légende de Badilon : un moine (Badilon) fait venir, pour le compte de Girart duc de Bourgogne, les reliques de Madeleine de Provence jusqu'à Vézelay (en 745/749) mais Girart a vécu en fait au IXème siècle⁵ et une autre tradition (Gesta episcoporum Cameracensium, <1041-1043>) dit que Badilon les ramena directement de Jérusalem⁶.

« Hugues le Poitevin, historien de Vézelay au temps des abbés Pons de Montboissier [1138-1161] et Guillaume de Mello [1161-1171] », nous apprend « la date de 880 à laquelle on fixait, de son temps, dans l'abbaye bourguignonne, le transfert du corps saint »⁷. Mais pas un mot sur ces reliques dans les listes de reliques des chartes vézeliennes du Xème siècle : donc Madeleine n'était pas vénérée à Vézelay au IXème siècle⁸.

Dans une bulle (6/3/1058), Etienne IX reconnaissait que Vézelay possédait le tombeau de Madeleine⁹, ce qui n'empêche pas la décadence de l'abbaye (1200-1260) et celle, « irrémédiable », du pèlerinage « malgré des efforts contraires en 1265-1267 »¹⁰. « La foi des pèlerins en la présence et en l'authenticité des reliques de la Madeleine se trouvait, vers 1260, fortement ébranlée [...] : on leur montrait tellement peu des reliques de la sainte, qu'ils se demandaient si elles se trouvaient vraiment à Vézelay »¹¹. Aussi on décida, le 5/10/1265, de procéder à la vérification des reliques : on trouva un coffret avec ossements et cheveux de femme, et un certificat d'authenticité au nom d'un roi Charles, certificat qui « n'est pas d'une teneur bien rassurante »¹², un « pseudo-mandement [...] du style le plus extraordinaire »¹³, un « faux grossier »¹⁴ Et « les reliques trouvées en 1265 n'ont pas plus d'authenticité que le document et l'indice signalétique destiné à les garantir »¹⁵.